

DOUBLAGE POUR LE RENFORCEMENT ET LA
SECURISATION DE L'ALIMENTATION BERRE
SUD (VALTREDE – PONTEAU – LAVERA)

DOSSIER D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA
REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE



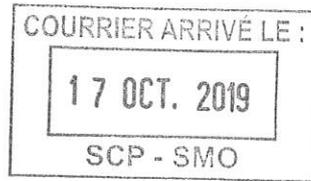
ANNEXE 9

REPONSE DRAC - ARCHEOLOGIE PREVENTIVE



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction régionale des
affaires culturelles



Société du Canal de Provence
Monsieur Guillaume JEAN
Direction stratégie et développement
Service Maîtrise d'ouvrage
Le Tholonet CS 70064
13182 Aix en Provence cedex 5

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par :
Bruno BIZOT
04 42 99 10 11
bruno.bizot@culture.gouv.fr

Aix-en-Provence, le

14 OCT. 2019

N° 5049

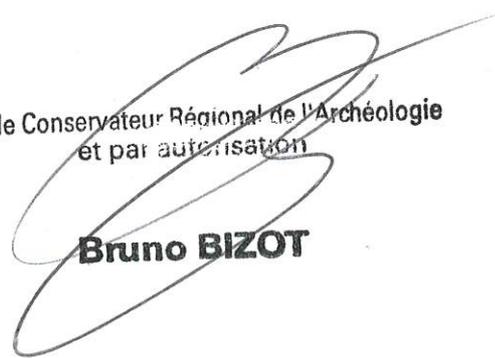
Objet : 13 - Martigues et Chateauneuf-les-Martigues - doublage adduction Berre sud

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier du 25/09/2019 nous interrogeant sur les éventuelles sujétions archéologiques portant sur le projet cité en objet, je vous informe que les travaux en question ne feront pas l'objet de prescription au titre de l'archéologie préventive.

Je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Conservateur Régional de l'Archéologie
et par autorisation



Bruno BIZOT